

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01431

Numéro SIREN : 798 814 596

Nom ou dénomination : MAFIGOP

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2020 sous le numéro de dépôt B2020/004228

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/004228**
n°de gestion : **2013B01431**
n°SIREN : **798 814 596 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 09/06/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

MAFIGOP - Société par actions simplifiée
route de Rivas La Grange 42330 Chamboeuf -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



751453

« MAFIGOP »
SAS au capital de 4 354 810 €
- : -
Siège social : CHAMBOEUF (Loire)
La Grange – Route de Rivas
- : -
R.C.S. SAINT ETIENNE 798 814 596
- : -

COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

LE PRESIDENT,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS MAFIGOP</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>La Grange 42330 CHAMBOEUF</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>7 9 8 8 1 4 5 9 6 0 0 0 1 0</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le: <u>31/12/2019</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB			
		Frais de développement *	CX			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF			
		Fonds commercial (1)	AH			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN			
		Constructions	AP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR			
		Autres immobilisations corporelles	AT			
		Immobilisations en cours	AV			
		Avances et acomptes	AX			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
		Autres participations	CU	8 723 019	CV	8 723 019
		Créances rattachées à des participations	BB	1 337 914	BC	1 337 914
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH		BI	
	TOTAL (II)		BJ	10 060 933	BK	10 060 933
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM
En cours de production de biens			BN		BO	
En cours de production de services			BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis			BR		BS	
Marchandises			BT		BU	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	112 869	BY	112 869
		Autres créances (3)	BZ	3 951	CA	3 951
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	448 281	CG	448 281	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 165	CI	1 165	
	TOTAL (III)	CJ	566 268	CK	566 268	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	10 627 201	IA	10 627 201	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS MAFIGOP		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 354 810)			DA	4 354 810	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	500 190	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	181 917	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	3 168 514	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(157 158)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	8 048 273	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	2 414 307	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	22 839	
	Dettes fiscales et sociales			DY	125 666	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	16 115	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	2 578 928		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	10 627 201		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 578 928
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS MAFIGOP						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	465 158	FH		FI	465 158	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	465 158	FK		FL	465 158	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	5 720	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	470 881
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	39 540	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	17 872	
	Salaires et traitements*					FY	239 099	
	Charges sociales (10)					FZ	92 443	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	388 957
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	81 924	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 875	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 875	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	202 191	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	202 191	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(200 315)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(118 391)	

Désignation de l'entreprise <u>SAS MAFIGOP</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 4 519		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 4 519		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI (4 519)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK 34 247		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 472 756		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 629 915		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN (157 158)		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ 1 875	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK 202 191	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1 5 720	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 519			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MAFIGOP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 10 627 202 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 157 159 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Pour mémoire, un abandon de compte courant de la société LAGAZEL à hauteur de 120 000€ jusqu'à retour à meilleure fortune avait été consenti au 31/12/2017. Celui-ci avait été comptabilisé en charge financière.

Au 31/12/2018, compte tenu de l'exercice bénéficiaire de la société LAGAZEL, la clause de retour à meilleure fortune a été activée. Ainsi un produit exceptionnel d'un montant de 120 000 euros avait été comptabilisé.

Au 31/12/2019, un nouvel abandon de compte courant a été consenti à la filiale Lagazel pour un montant de 200 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune et a été comptabilisé en charge financière.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 048 330	21 626	9 022	10 060 934
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	10 048 330	21 626	9 022	10 060 934
ACTIF IMMOBILISE	10 048 330	21 626	9 022	10 060 934

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI CHAB FONCIER 42330 CHAMBOEUF	10 000	-19 950	99,99	62 927
SARL C.E.O. 42330 CHAMBOEUF	40 000	463 087	99,99	32 105
SAS CHABANNE 42330 CHAMBOEUF	4 651 200	4 423 860	99,99	633 348
ABI 42330 Chamboeuf	20 000	128 200	100,00	16 161
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
CJ FRANCE 69190 SAINT-FONS	10 000	-150 525	50,00	-48 705
SARL LAGAZEL 42330 CHAMBOEUF	125 000	-56 158	40,00	-47 031

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
	8 668 019	8 668 019			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
	55 000	55 000	1 324 681		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 455 901 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 337 915		1 337 915
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	112 870	112 870	
Autres	3 951	3 951	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 166	1 166	
Total	1 455 901	117 987	1 337 915

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	1 875
Clients - factures à établir	72 269
Total	74 144

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 354 810,00 euros décomposé en 4 354 810 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 578 929 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 840	22 840		
Dettes fiscales et sociales	125 666	125 666		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 430 423	2 430 423		
Produits constatés d'avance				
Total	2 578 929	2 578 929		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :

(**) Dont envers les associés 2 414 307

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 195 724 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs fact.non parvenues	22 360
Interets c.c. a payer	2 191
Ch payer personnel	35 000
Charges sociales payer	13 650
Impts payer	1 347
Total	74 548

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges const. d avance	1 166		
Total	1 166		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2019
PRESTATIONS DE SERVICES	465 159
TOTAL	465 159

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Levrage (ration R1) inférieur ou égal à 2.5	
Caution pour Lagazel	150 000
Autres engagements donnés	150 000
Total	150 000

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Thomas DANCER

Expert-Comptable Diplômé

Commissaire aux Comptes près de la Cour d'Appel de Lyon

S.A.S. MAFIGOP

La Grange

Route de Rivas

42 330 CHAMBOEUF

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01.01.2019 au 31.12.2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31.12.2019

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MAFIGOP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes

comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'actionnaire sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Firminy,
Le 25 mai 2020,

Thomas DANCER
Le Commissaire aux Comptes.

SARL BCM COMPTABILITE AUDIT

17 Rue Dorian

42700 FIRMINY

Tél 04 77 10 15 70

SIRET 434 581 898 00021

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	10 060 934		10 060 934	10 048 330
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 060 934		10 060 934	10 048 330
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	112 870		112 870	168 472
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 951		3 951	21 813
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	448 282		448 282	45 752
Charges constatées d'avance	1 166		1 166	1 262
TOTAL ACTIF CIRCULANT	566 268		566 268	237 298
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	10 627 202		10 627 202	10 285 628

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	4 354 810	4 354 810
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	500 190	500 190
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	181 918	140 491
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 168 514	2 631 412
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-157 159	828 529
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 048 273	8 455 432
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	2 414 307	1 621 734
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 840	130 877
<i>Personnel</i>	35 000	
<i>Organismes sociaux</i>	43 245	19 833
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	21 777	7 351
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	18 602	19 323
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	7 042	3 027
Dettes fiscales et sociales	125 666	49 533
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 115	28 052
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 578 929	1 830 196
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	10 627 202	10 285 628

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	465 159	100,00	466 036	100,00	-877	-0,19
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	5 722	1,23	5 382	1,15	341	6,34
Total	470 881	101,23	471 418	101,15	-536	-0,11
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	39 541	8,50	125 888	27,01	-86 347	-68,59
Total	39 541	8,50	125 888	27,01	-86 347	-68,59
VALEUR AJOUTEE	431 341	92,73	345 530	74,14	85 811	24,83
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	17 873	3,84	4 135	0,89	13 738	332,28
Salaires et Traitements	239 099	51,40	226 093	48,51	13 006	5,75
Charges sociales	92 444	19,87	86 890	18,64	5 554	6,39
Amortissements et provisions						
Autres charges	1		1			-19,44
Total	349 417	75,12	317 119	68,05	32 298	10,18
RESULTAT D'EXPLOITATION	81 924	17,61	28 411	6,10	53 513	188,35
Produits financiers	1 875	0,40	702 245	150,68	-700 370	-99,73
Charges financières	202 191	43,47	12 151	2,61	190 040	NS
Résultat financier	-200 316	-43,06	690 094	148,08	-890 410	-129,03
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-118 392	-25,45	718 505	154,17	-836 896	-116,48
Produits exceptionnels			120 000	25,75	-120 000	-100,00
Charges exceptionnelles	4 520	0,97			4 520	
Résultat exceptionnel	-4 520	-0,97	120 000	25,75	-124 520	-103,77
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	34 247	7,36	9 976	2,14	24 271	243,29
RESULTAT DE L'EXERCICE	-157 159	-33,79	828 529	177,78	-985 687	-118,97

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MAFIGOP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 10 627 202 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 157 159 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

■ Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Pour mémoire, un abandon de compte courant de la société LAGAZEL à hauteur de 120 000€ jusqu'à retour à meilleure fortune avait été consenti au 31/12/2017. Celui ci avait été comptabilisé en charge financière.

Au 31/12/2018, compte tenu de l'exercice bénéficiaire de la société LAGAZEL, la clause de retour à meilleure fortune a été activée. Ainsi un produit exceptionnel d'un montant de 120 000 euros avait été comptabilisé.

Au 31/12/2019, un nouvel abandon de compte courant a été consenti à la filiale Lagazel pour un montant de 200 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune et a été comptabilisé en charge financière.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 048 330	21 626	9 022	10 060 934
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	10 048 330	21 626	9 022	10 060 934
ACTIF IMMOBILISE	10 048 330	21 626	9 022	10 060 934

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI CHAB FONCIER 42330 CHAMBOEUF	10 000	-19 950	99,99	62 927
SARL C.E.O. 42330 CHAMBOEUF	40 000	463 087	99,99	32 105
SAS CHABANNE 42330 CHAMBOEUF	4 651 200	4 423 860	99,99	633 348
ABI 42330 Chamboeuf	20 000	128 200	100,00	16 161
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
CJ FRANCE 69190 SAINT-FONS	10 000	-150 525	50,00	-48 705
SARL LAGAZEL 42330 CHAMBOEUF	125 000	-56 158	40,00	-47 031

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
	8 668 019	8 668 019			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
	55 000	55 000	1 324 681		
- Autres filiales françaises - Autres filiales étrangères - Autres participations françaises - Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 455 901 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 337 915		1 337 915
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	112 870	112 870	
Autres	3 951	3 951	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 166	1 166	
Total	1 455 901	117 987	1 337 915

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	1 875
Clients - factures à établir	72 269
Total	74 144

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 354 810,00 euros décomposé en 4 354 810 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 578 929 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 840	22 840		
Dettes fiscales et sociales	125 666	125 666		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 430 423	2 430 423		
Produits constatés d'avance				
Total	2 578 929	2 578 929		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :

(**) Dont envers les associés 2 414 307

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 195 724 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs fact.non parvenues	22 360
Interets c.c. a payer	2 191
Ch payer personnel	35 000
Charges sociales payer	13 650
Impts payer	1 347
Total	74 548

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges const. d avance	1 166		
Total	1 166		

 Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2019
PRESTATIONS DE SERVICES	465 159
TOTAL	465 159

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Leverage (ration R1) inférieur ou égal à 2.5</i>	
<i>Caution pour Lagazel</i>	150 000
Autres engagements donnés	150 000
Total	150 000

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

« MAFIGOP »
SAS au capital de 4 354 810 €
- : -
Siège social : CHAMBOEUF (Loire)
La Grange – Route de Rivas
- : -
R.C.S. SAINT ETIENNE 798 814 596
- : -

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES
DU 27 MAI 2020

=====

APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 157 158,74 €, comme suit :

- Par imputation sur le compte « Réserves
Facultatives », soit la somme de..... 157 158,74 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé que les dividendes distribués au titre des exercices sociaux visés par ce texte se sont respectivement élevés à :

Exercice clos le :	Distribution globale	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 %	Sans abattement
31/12/2018	250 000 €	Sur le montant total soit 0,057 € par action	Néant
31/12/2017	Néant	Néant	Néant
31/12/2016	Néant	Néant	Néant

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants.

LE PRESIDENT,

